

PROCES-VERBAL REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL Du 11 mai 2026 à 18 H 30

**Présents :** Mme Nelly VERGEZ, M. Eric VALEGEAS, Mme Hélène FOISSARD, M. Pierre SALLEE, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Jean-Paul ARMAGNAC, Mme Marylise ORTIZ, M. Bertrand BLANCHOT, Mme Corinne DUCONGE, M. Raymond BONNETEAU, Mme Amandine GARRAUD, M. Bruno PRESSAC, Mme Valérie GOYAUD, M. Simon CHABRIERE, Mme Sandra TOURNAIRE.

**Absents excusés :**

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

**Présentation Site patrimonial remarquable par Madame Marilyse ORTIZ et Monsieur Jacky CRUCHON.**

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien,– Les Chaumes et les Boileaux 25 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section ZD N° 274 – surface au sol de 80 m<sup>2</sup>. Ce bien est vendu pour 150 €

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

Vente d'un bien,– 13 Rue de l'Eglise – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section AD N° 119 – surface au sol de 220 m<sup>2</sup>. Ce bien est vendu pour 170 000 €

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

**CREATION POSTE AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL**

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En conséquence il vous est proposé de créer un poste supplémentaire d'agent technique territorial à 35 H à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Ce poste est nécessaire afin de pouvoir faire face en particulier à l'entretien des nombreux espaces verts de la commune.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, les agents publics peuvent être amenés à réaliser des travaux supplémentaires. Selon le temps de travail afférent à l'emploi, les heures réalisées au-delà de celles prévues au planning de l'agent seront qualifiées d'heures complémentaires ou

d'heures supplémentaires.

Le conseil municipal doit délibérer pour la mise en place de ce système qui a vocation à être utilisé de façon occasionnelle.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

#### **ADHESION OPTION MESSAGERIE ATD 16**

Outre ses missions traditionnelles d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance juridique, l'Agence intègre l'offre d'ingénierie numérique et informatique.

- **Ils nous conseillent d'opter pour la « Messagerie »** décomposée en :
  - Une part fixe (incluant un nom de domaine, la gestion technique de la solution ainsi que la sécurité et le filtrage des messages) ;
  - Une part variable (corrélée au nombre d'utilisateurs, de noms de domaine complémentaires et de sites web hébergés)

Coût annuel de la cotisation 32 € + 12 € par boîte de messagerie

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

#### **ADHESION SITES ET CITES REMARQUABLES DE FRANCE**

Sites & Cités remarquables de France a pour objectifs de :

- mettre en réseau les compétences de tous les acteurs du patrimoine,
- développer la connaissance mutuelle et les échanges entre les villes et territoires,
- contribuer à la définition d'une économie d'ensemble de la ville ou du territoire et du patrimoine en participant à l'évolution du cadre législatif, des outils de la protection et de la valorisation du patrimoine,
- accompagner les villes et territoires dans la mise en œuvre de leur politique patrimoniale,
- mobiliser les acteurs, élus et techniciens autour de la protection, de la réhabilitation et de la mise en valeur du patrimoine.

Montant de l'adhésion pour Villebois-Lavalette 315 € par an

Les référents de la commune seront Marylise ORTIZ et Hélène FOISSARD

Pour Petites Cités de Caractère proposition de modification des délégués : Marylise ORTIZ délégué titulaire et Hélène FOISSARD délégué suppléant.

La délibération de désignation des délégués d'avril sera modifiée.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE**

Nous avons décidé en 2021 de mettre en place le dispositif de la «bourse au permis de conduire», qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Cette bourse s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans domiciliés à Villebois-Lavalette, qui sont inscrits à l'auto école de Villebois-Lavalette et qui font une action bénévole entre 10 H pour un BSR (Brevet Sécurité Routière) et 35 H pour un permis de conduire au sein des services ou associations de la commune.

En contrepartie ils recevront une somme de 100 € pour le BSR et 500 € pour le permis de conduire (500 € étant le maximum par jeune, si obtention BSR 100 € reste 400 € pour le permis).

Comme nous l'avons décidé, cette bourse est versée par la commune directement à l'auto-école de Villebois-Lavalette.

Nous avons reçu trois nouvelles demandes qui ont été acceptées en contrepartie d'une semaine de travail pour passer le permis de conduire :

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **DEMANDE SUBVENTION AU DEPARTEMENT TRAVAUX WC PUBLICS**

Nous avons l'intention de créer des wc publics à l'intérieur de la grange située à côté de l'office du tourisme.

Pour ce faire nous devons déposer un dossier de demande de subvention auprès du département le montant des travaux est actuellement entre 50 000 € et 60 000 €.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **SACEM FORFAIT ANNUEL**

La commune bénéficie du forfait proposé par la SACEM pour l'organisation des festivités et que nous pouvons obtenir des tarifs préférentiels pour les associations locales afin qu'elles puissent diffuser de la musique lors de certains événements.

Le conseil municipal doit donner son accord pour que la commune délègue aux associations le forfait pour l'organisation de leurs manifestations.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **MUSIQUES AU CŒUR**

Comme nous en avons discuté à la réunion du mois dernier, nous avons reçu une demande de subvention de la part de l'association « Musique au cœur des voix » dont la directrice artistique est Madame Eve Ruggieri.

Ils sollicitent notre soutien à hauteur de 500 € pour donner un concert Voix et Piano à 20 H au château le 15 juin 2026.

**Vote : Pour 14      Contre 1 voix (Raymond BONNETEAU)      Abstention**

## **COMMISSION SCOLAIRE DESIGNATION DES DELEGUES**

Nous devons nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les commissions scolaires « maternelle et élémentaire » de Villebois-Lavalette.

Je vous propose de nommer :

- Madame Amandine GARRAUD déléguée titulaire ;
- Madame Sandra TOURNAIRE déléguée suppléante

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **CREATION CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES**

Nous vous présentons aujourd'hui le projet de création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Villebois Lavalette.

Nous avons réalisé un règlement intérieur, proposition de document pour une candidature, document Autorisation Parentale.

Ce conseil sera ouvert aux enfants de 8 à 14 ans résidant dans la commune.

Une candidature est demandée aux enfants qui désirent se présenter à l'élection.

La durée du mandat sera de deux années scolaires.

Le vote se déroulera en mairie.

Il leur permettra de participer à la vie locale, de proposer des idées et de s'impliquer dans des projets pour la commune.

Le CMJ a pour objectif de développer la citoyenneté, l'écoute et l'engagement des jeunes dans la vie de Villebois Lavalette.

Proposition de règlement intérieur

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **MODIFICATION DELIBERATION DELEGATION AU MAIRE**

**Lecture du courrier et demande de modification (urbanisme)**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **TARIFS PLAÇAGE MARCHÉ**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027 le tarif de plaçage au marché passera de 20 € à 25 € par an.  
De plus, le versement de la somme sera demandé dès l'inscription pour les nouveaux venus.

**Le conseil municipal souhaite avoir de plus amples informations sur les tarifs d'autres Collectivités, cette délibération est donc ajournée.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Election délégués sénatoriales + conseil municipal
- Végétalisation bourg réunion publique 2 juillet à 18 H
- Date réunion conseil municipal en juillet le 6 à 18 H 30
- Proposition de rencontre avec monsieur le Président de la ccltd et demi journée de cohésion le samedi 30 mai à partir de 13 h 30 à Saint laurent de Belzagot
- Soirée food truck
- Réunion de conseil de juillet
- Référent élu handicap 21 mai à 18 H en visio
- 6 juin 25 ans du club de foot avec repas.

La séance est levée à 21 H. Prochaine réunion le 5 JUIN 2026 à 18 H 30